

## STRATÉGIE SPORT PUR

**Comité directeur de la Stratégie Sport pur**  
350-955, rue Green Valley, Ottawa (Ontario)  
Salle Dr. Pipe  
Le vendredi 22 janvier 2010  
De 9 h à 16 h (HNE)

### Procès-verbal

<b>Présents :</b>	<b>Organisations :</b>
David McCrindle (coprésident)	Gouvernement Fédéral Sport Canada
Paul Melia (coprésident)	Centre canadien pour l'éthique dans le sport
Karri Dawson	Centre canadien pour l'éthique dans le sport
Marvin Dobish	Alberta Sport, Recreation, Parks and Wildlife Foundation
Wayne Hellquist	Comité olympique canadien
Natasha Johnston	Secrétariat Sport pur
Moira Lassen	AthlètesCAN
Wayne Parro	Entraîneurs du Canada
Jeff Partrick	Patinage Canada
Denise Pittuck	Officiels sportifs Canada
Gaëtan Robitaille	Association canadienne des entraîneurs
David Taveroff	Association canadienne des parcs et loisirs
Sylvie Turner	Gouvernement du Québec
<b>Absents :</b>	
Helena Constantin	Comité paralympique canadien
Michelle Dezell	Canadian Sport Centre Saskatchewan / Sask Sport Inc
Rick Lambert	Sport Manitoba
Sharon May	Éducation physique et santé Canada
Brian Rahill	Patinage de vitesse Canada
<b>Observateurs :</b>	
Francis Drouin	Sport Canada
Jocelyn East	Sport Canada
Joanne McRae	Secrétariat Sport pur

## **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

D. McCrindle souhaite la bienvenue aux membres du Comité directeur et accueil particulièrement les nouveaux membres.

### **Approbation de l'ordre du jour**

D. McCrindle propose que l'ordre du jour soit approuvé tel qu'il est diffusé. L'ordre du jour est approuvé tel qu'il est diffusé.

**Résolution 01-10**  
**M. Lassen / M. Dobish**  
**Adoptée**

### **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

N. Johnston indique que les notes de la réunion ont été préparées à partir de la session de planification de la Stratégie Sport pur tenue les 28 et 29 octobre plutôt que du procès-verbal traditionnel. Ces notes de réunion ont servi à consigner les grandes idées discutées et ayant fait consensus au cours de la session de planification. Les membres doivent réviser les notes et aviser le Secrétariat de tout changement, ajout ou omission dans les deux semaines. Les notes de la réunion font l'objet d'un accord de principe.

### **Présentation des nouveaux membres**

D. McCrindle présente les nouveaux membres du Comité directeur, avec pour chacun une brève biographie :

*M. Rick Lambert, nouveau représentant de la province du Manitoba :*

M. Lambert est directeur du développement communautaire de Sport Manitoba inc. L'Unité de développement communautaire anime la croissance du sport amateur au niveau communautaire en offrant des subventions, des programmes et des services par le truchement des sept bureaux régionaux de Sport Manitoba.

*M. Wayne Hellquist, nouveau représentant du Comité olympique canadien (COC) :*

M. Hellquist est vice-président du Comité de l'éducation, de la jeunesse et de l'animation communautaire du COC et membre de Volleyball Canada. Les antécédents de Wayne dans le sport vont du terrain de jeu au podium. Il a joué un rôle déterminant dans la croissance des académies olympiques et il occupe un poste de leadership important au sein du mouvement olympique depuis 15 ans.

*M. Wayne Parro, nouveau représentant d'Entraîneurs du Canada :*

M. Parro est le directeur général d'Entraîneurs du Canada et un entraîneur actif comptant 25 ans d'expérience comme entraîneur au baseball et au hockey. Il fait actuellement partie du personnel d'entraîneurs de l'Équipe nationale féminine de baseball du Canada.

D. McCrindle annonce que M. Francis Drouin sera le nouveau coprésident du Secrétariat du Comité fédéral, provincial et territorial pour le sport et le coprésident du Secrétariat Sport pur. M. Drouin est gestionnaire de programmes de haute performance et de services à Sport Canada.

### **Forum ouvert**

En début de réunion, les membres du Comité directeur ont la possibilité de présenter une mise à jour sur leurs activités en tant que membres du Comité, les résultats obtenus et les répercussions/problèmes pour la Stratégie Sport pur. Ce point à l'ordre du jour permet à tous d'attirer l'attention sur un point particulier, de poser des questions ou de demander des clarifications en ce qui a trait à ces rapports.

W. Parro signale que l'organisme Entraîneurs du Canada demande actuellement à tous les organismes nationaux et provinciaux unisports et multisports d'adopter formellement le Code national de conduite dans le sport (« le Code »). Le Code décrit une liste de comportements interdits ainsi qu'une procédure d'arbitrage pour l'organisme et ses membres affiliés. Les organismes de régie sportive sont encouragés à utiliser le Code comme base de départ et à élaborer des codes additionnels spécifiques à leur organisme et à leur structure d'effectifs. M. Parro mentionne aussi qu'Entraîneurs du Canada est à la recherche de moyens possibles de mettre en vigueur des suspensions à vie concernant des entraîneurs sanctionnés.

P. Melia explique que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux procèdent actuellement à une révision de la Politique canadienne contre le dopage dans le sport. L'idée de ce document a pris naissance en 2001 comme point prioritaire au moment où la première Stratégie Sport pur a été élaborée. On prévoit que la révision de la politique devrait être complétée d'ici septembre 2010.

K. Dawson signale que le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a tenu un atelier de deux jours sur le Développement communautaire fondé sur les actifs, suivi d'une classe de maître d'une journée. Ces dynamiques ateliers ont été animés par Cormac Russell, de Dublin, en Irlande. Des membres de la communauté sportive comme des personnes provenant d'organismes non sportifs ont pris part aux ateliers. Les participants ont exploré une approche au développement communautaire basée sur les actifs qui permet de s'attaquer aux problèmes et d'accroître la durabilité à partir des

ressources locales. Des clips vidéo, des témoignages, des articles de recherche et d'autres documents seront affichés sur le site Web de Sport pur dans un proche avenir. K. Dawson informe les membres que le CCES est en train d'élaborer un Modèle de prise de décision éthique avec John Dalla Costa. Au moyen d'une série de questions et d'un cadre de travail, ce modèle va aider les personnes à définir des questions perçues comme éthiques et leur fournir un mode d'action en vue de s'y attaquer. L'équipe de direction du CCES teste présentement ce modèle en utilisant une série de questions/d'exemples d'ordre éthique.

D. Taveroff indique que l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) a entrepris de mettre en place une nouvelle structure de gouvernance. La plus grande partie du travail est centrée sur la restructuration de l'organisme et, en conséquence, le congrès annuel et le salon de l'ACPL ont été reportés à 2011.

M. Dobish signale que l'*Alberta Sport, Recreation, Parks and Wildlife Foundation* participe à la nouvelle révision de la Politique canadienne contre le dopage dans le sport. Il indique que des discussions préliminaires avec l'*Alberta Schools' Athletic Association* sont en cours en vue d'intégrer l'éthique dans son programme éducatif. M. Dobish informe aussi les membres du Comité directeur à propos du programme *Pathway to Excellence*, qui est parrainé par le Secrétariat olympique et paralympique de l'Alberta et coordonné par l'*Alberta Sport, Recreation, Parks and Wildlife Foundation*. Ce programme va accorder des subventions à 26 athlètes de haute performance en émergence pour leur permettre de se rendre au Jeux olympiques de Vancouver 2010 avec leurs parents et de vivre l'expérience d'une journée dans leur discipline respective.

J. Partrick fait rapport que Patinage Canada est présentement en train de réviser certains de ses programmes et de les aligner avec la philosophie du développement à long terme de l'athlète. Le programme Patinage Plus a révisé son contenu, la formation des entraîneurs et son concept de prestation. Ce programme sera en essai pilote en 2010-2011. Par le truchement du Programme national de certification des entraîneurs, tous les entraîneurs de Patinage Canada devront suivre le module d'évaluation en ligne de Prise de décisions éthiques. J. Partrick indique aussi qu'un certain nombre de politiques de Patinage Canada ont été révisées et que des politiques nouvelles ont été adoptées. Quelques séminaires sur la prévention des conflits seront donnés lors du congrès annuel et de l'assemblée générale 2010. Ces séminaires aideront les administrateurs et les dirigeants des clubs à obtenir de l'information nécessaire pour assurer le fonctionnement harmonieux de leurs clubs et écoles de patinage.

J. East fait part que le dossier de la Stratégie éthique de Sport Canada progresse très bien. Dans le but d'acquérir des données concrètes, trois questions ayant trait à l'éthique ont été ajoutées à une enquête à laquelle devront participer tous les athlètes

brevetés. Les résultats seront communiqués lors de la prochaine réunion du Comité directeur.

S. Turner signale que vingt et un organismes se partageront 70 000 \$ grâce à un programme de soutien financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ce fonds a été alloué aux organismes qui ont intégré activement l'éthique dans leurs programmes, leurs valeurs et leurs activités. En outre, J. Turner indique que l'Agence mondiale antidopage travaille actuellement à un projet pilote pour intégrer dans le système d'éducation du Québec une composante de lutte contre le dopage et le franc jeu.

D. Pittuck signale qu'Officiels sportifs Canada (OSC) a tenu en 2009 un congrès très réussi et que les évaluations sont en train d'être compilées. Durant le congrès, un forum national des présidents a eu lieu pendant toute une journée. Le thème de discussion du congrès 2010 d'Officiels sportifs Canada sera « Le recrutement, la rétention, la violence dans le sport et le développement à long terme des officiels ». Lors de la prochaine réunion du conseil d'administration d'OSC, en janvier 2010, D. Pittuck présentera un projet pilote en vue de réduire les actes de violence à l'égard des officiels sportifs. Une fois le projet approuvé, OSC sollicitera du financement de Sport Canada en vue d'aller de l'avant.

G. Robitaille indique que le module de formation à la Prise de décisions éthiques du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) et un modèle de prestation du programme sont actuellement en cours de révision. L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) a approuvé une politique dans le but de permettre à des entraîneurs certifiés de transférer leurs titres de compétence obtenus en vertu de l'ancien PNCE au nouveau PNCE. L'ACE a élaboré un cadre de travail qui aidera à guider un organisme de régie sportive dans ce processus. G. Robitaille fait part aux membres que d'ici quelques mois, l'ACE a l'intention d'examiner son approche à l'égard des entraîneurs qui ont été bannis.

W. Hellquist rapporte que le Comité olympique canadien (COC) est en voie de réévaluer ses programmes et qu'un nouveau comité d'éducation a été mis sur pied.

Dans la foulée du cas de Caster Semenya, M. Lassen communique qu'une recommandation a été transmise au COC en vue d'une prochaine réunion de la Commission médicale du Comité international olympique. AthlètesCAN a demandé que toute l'information scientifique (biologique, médicale et sociale) soit rendue disponible à tous les décideurs, que toute décision soit prise de façon transparente et qu'un représentant de l'athlète soit présent durant le processus de prise de décision. En outre, le CIO va mettre sur pied des centres médicaux pour traiter des cas reliés au sexe de l'athlète. M. Lassen signale que le programme de Responsabilité sociale de l'athlète

obtient beaucoup de visibilité médiatique grâce au groupe Le Sport est important. AthlètesCAN participera aux initiatives de participation sportive de la Ville de Toronto le 12 février et sollicitera du financement pour tenir un programme d'une Journée KidsCAN à l'école. AthlètesCAN, Entraîneurs du Canada et Jeux du Commonwealth Canada (JCC) seront à la recherche d'une personne pouvant agir comme ombudsman d'équipe pour les Jeux du Commonwealth à Delhi du 3 au 14 octobre 2010.

*Les mises à jour des membres sur les activités, les résultats, les implications/problèmes ayant trait à la Stratégie Sport pur sont présentés dans l'annexe A.*

### **Examen du nouveau cadre de travail de Sport pur**

Après avoir examiné le projet de cadre de travail de Sport pur et son document d'appui et en avoir discuté, les membres du Comité directeur se disent enchantés de l'agencement général et du contenu des deux documents. Les membres conviennent de modifier le titre de Cadre pour celui de Cadre de travail de la Stratégie Sport pur et d'y ajouter un sous-titre.

Étant donné que les rôles, les responsabilités générales et financières ne peuvent être dictés au Mouvement Sport pur, les membres conviennent que le Cadre de travail de la Stratégie Sport pur ne devrait pas tenir compte de l'énoncé précédent afin de montrer la connexion entre l'intérêt de la Stratégie Sport pur centré sur les questions éthiques en émergence et les moyens du Mouvement.

En allant de l'avant avec le Cadre de travail de la Stratégie Sport pur, les membres du Comité directeur conviennent de donner de la rétroaction au Secrétariat avant le 29 janvier 2010. Le Secrétariat va procéder à une mise au point définitive des deux documents en vue d'une présentation lors de la prochaine réunion du CFPTS.

### **Le point sur les priorités**

Faisant rapport au nom du Groupe de travail sur la violence dans le sport, D. Pittuck fait le point sur les questions récentes à l'intention des membres du Comité directeur. Les membres du Groupe de travail sur la violence dans le sport ont élaboré et offert un atelier qui a été donné lors du congrès 2009 d'Officiels sportifs Canada. Les participants se sont interrogés sur la nature, les implications et les résultats des données de base recueillies et ont recommandé d'examiner les systèmes existants de déclarations. Les limites et la définition de violence ont besoin d'être établies et les données recueillies doivent être extraites de façon anonyme. Comme D. Pittuck a mentionné précédemment, durant le forum ouvert, l'intention d'OSC de réaliser un programme d'étude pilote, elle ajoute aussi que trois organismes de régie sportive ont exprimé de l'intérêt pour cette étude. Les données seraient recueillies à partir de leurs systèmes

existants de déclaration avec des questions additionnelles ayant trait à la violence dans le sport. Le travail en petit groupe prévu plus tard dans la journée aidera à guider le groupe de travail dans ses prochaines étapes.

N. Johnston présente un rapport au nom du Groupe de travail sur l'administration éthique du sport. À titre d'étapes initiales du mandat du groupe de travail, N. Johnston fait part de l'intention du groupe d'envisager les questions plus larges identifiées précédemment dans les résultats de l'enquête 2009 auprès de la communauté sportive sur les questions éthiques afin de déterminer l'intérêt principal du groupe. Les membres du groupe de travail ont convenu de la nécessité de faire participer et d'éduquer les organismes communautaires de sport au moyen de ce processus. Le travail en petit groupe prévu plus tard dans la journée aidera à guider le groupe de travail dans ses prochaines étapes. Une fois que les priorités seront déterminées, un plan d'action sera élaboré et un ensemble de recommandations seront identifiées à l'intention du CFPTS.

### **Travail en petit groupe**

- a) Violence dans le sport
- b) Administration éthique du sport

*Prière de consulter l'annexe B pour les rapports d'activité des petits groupes de travail.*

### **Le point sur le CFPTS**

En vue de la réunion du CFPTS de février 2010, le Secrétariat va préparer un rapport sur le nouveau Cadre de travail de la Stratégie Sport pur, une mise à jour sur la question de la violence dans le sport et une explication sur le deuxième problème d'éthique identifié sur lequel le Comité directeur mettra l'accent. Le rapport contiendra également la liste des biens livrables des deux groupes de travail.

### **Membres : aspects logistiques**

Comme les mandats de certains membres/organismes sont expirés ou sur le point de l'être dans un proche avenir, les membres en question du Comité directeur doivent aviser N. Johnston de leurs préférences quant à un renouvellement.

Les membres du Comité directeur doivent réviser la liste de personnes-ressources fournies et aviser le Secrétariat de toute mise à jour, erreur ou omission.

**Autres affaires**

D. McCrindle recommande que les membres des deux groupes de travail participent à des ateliers et/ou bulletins quand des thèmes de nature éthique sont demandés, et ce, afin de contribuer à la progression et à la promotion de leurs biens livrables.

Prochaine réunion pour le Comité directeur de la Stratégie Sport pur sera prévue pour mai 2010.

P. Melia a remercié D. McCrindle pour toutes ses années de dévouement et contribution au Comité directeur de la Stratégie Sport pur.

**Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par D. McCrindle que la réunion soit levée.

**Annexe A**

**TRUE SPORT STEERING COMMITTEE MEETING  
January 22<sup>nd</sup>, 2010**

Following is an update of activities, outcomes and implications/issues for the True Sport Strategy

*Note: member updates are reported verbatim as submitted*

*Noté : présentés textuellement tel que soumis*

<b>ACTIVITIES</b> (From TSS RMAF)	<b>UPDATE</b> (What have we done/accomplished?)	<b>OUTCOME</b> (What difference did we make?)	<b>IMPLICATIONS / ISSUES FOR TRUE SPORT STRATEGY:</b> (What implications/issues, if any on TSS?)
<b><u>DEEPEN UNDERSTANDING OF TRUE SPORT</u></b>			
A-1. Identify and investigate ethical considerations for key sport issues facing the sport community/dialogue/heads up letters			
A-2. Further understanding of how to be a values driven sport organization/dialogue/research			
A-3. Further understanding of how to seed, feed and grow the TSM/dialogue/research			
A-4. Further understanding of how TS propagates in communities/case studies			
A-5. Further understanding of how to engage youth and communities in TS	<b>MELS:</b> MELS is working with WADA on a pilot project to integrate an anti-doping component and understanding of fairplay in the formal education system	<b>MELS:</b> To come. (This new program is in discussion right now, but the door is open for trying it in a near future).	
A-6. Identify the high performance component of			

the TSM/dialogue/research			
A-7. Find out from Canadians whether there is reason to believe progress is being made in 7 priority areas of TS Strategy/RTB Research/Public Opinion Research			
A-8. Facilitate the development of the research protocol for measuring fair and ethical conduct/TS Research Network/initiate dialogues/ letters of support/etc.	<b>MELS:</b> MELS continue to follow the impact of new regulation and the situation in Québec Hockey Junior Major League	<b>MELS:</b> Since the introduction of this new regulation, there has been a significant reduction of fighting in this league. Impact on injuries still need to be observed on a longer term.	<b>MELS:</b> Foster leader's capacity to provide a self and welcoming sport
<b>Build Commitment and Engagement</b>			
B-1. Develop and promote the content & functionality of the TS Portal/information/ enhancements			
B-2. Identify and create opportunities to explore/ discuss mutual outcomes with Bell Canada/dialogue			
B-3. Promote TS to potential members of the TSM/ promotional material/ website			
B-4. Build the capacity (skills, knowledge, abilities) of communities to engage in, and to support TS in its growth to meet 2012 X 2012 challenge/ tool kits/ Bell initiative(BCSF, BVF,TSCA) /dialogue/support	<b>MELS:</b> With the MELS's financial support program for ethic initiatives 2009-2010, there are 21 organisations who will share 70 000\$ and realize a project this year.  <b>MELS:</b> MELS continue to invite their partners to sign the "Brief on ethics in recreation and sports" which is a	<b>MELS:</b> Many of those organisations are implicated in ethics for the first time, so it makes new people aware about ethics and the importance of values in their actions. For those who are already active in this area, the program helps them to improve their activities and add some chance of perenity.  <b>MELS:</b> This year, about	<b>MELS:</b> The implication is still the same: it fosters the adoption of a values driven sport and recreation

	<p>declaration and an engagement to adopt a values driven sport and recreation.</p> <p><b>MELS:</b> MELS is producing an information and sensibilisation document about the “boissons stimulantes” (ex: Red Bull, Guru etc) wich should be avalaible for spring 2010.</p> <p><b>MELS:</b> MELS has provided a workshop about the “vérification des antécédents judiciaires” to a federation’s leaders.</p> <p><b>MELS:</b> This spring, the minister of MELS should join other Québec’s minister to subscribe to a Declaration against homophobia in sport?</p>	<p>40 organisations have signed it. So far, near 200 organisations and about 20 individuals did it. This is the first step to take action to adopt a value driven sport and recreation</p> <p>(to come)</p> <p><b>MELS:</b> Helped leaders to understand this aspect of abuse issue and risk management</p> <p><b>MELS:</b> To come (The demand come from the “Commission des droits de la personne et de la jeunesse”, mandated by the ministry of Justice, to follow the recommandations of a report on homophobia in society)</p>	
<p>B-5. Identify and explore opportunities to get athletes involved in the TSM/info/ dialogue</p>			
<p>B-6. Strengthen existing partnerships and relationships with TS Steering Committee members and other early leaders, including VANOC 2010/dialogue/leadership development/ support initiatives</p>			
<p>B-7. Work with VANOC 2010 &amp; BC Legacies Now to determine how to use the TS brand to promote values-based</p>			

Games/dialogue/ support			
B-8. Explore opportunities to engage the media in advancing the TSM/ dialogue/media initiatives			
B-9. Build the capacity of the Canadian sport community to promote/influence values-driven sport internationally/ dialogue/resources			
<b><u>Strengthen The Policy Framework</u></b>			
C-1. Further examine and advocate for inclusion of TS incentives in SFAF & F/P/T funding criteria/discussion paper/ dialogue	<b>MELS:</b> MELS: Even if it is not mandatory yet, MELS reminds now to each federation, every time it asks for renewal of financial support, that it should subscribe to the “Brief on ethics in recreation and Sports”	<b>MELS:</b> Among all the recreation and sport fédérations supported by the government, about 60 of them have subscribed to the Brief so far.	<b>MELS:</b> The implication is still the same: it fosters the adoption of a values driven sport and recreation
C-2. Integrate Safe, & Welcoming Environment into TSM/ dialogue, environmental scan, Risk Management approach, TS Portal content			
C-3. Monitor the effectiveness of the Canadian Anti-doping Program (CADP)/annual monitoring reports			
C-4. Decide on need for Ombuds office/dialogue/ decision			
<b><u>Managing and Supporting the Strategy</u></b>			
D-1. Manage the TS Strategy and implementation of the Action Plan/dialogue/ briefings/reports			
D-2. Nurture and renew existing sponsors and funding partners, and seek			

out new resources/ dialogue/proposals/funding submissions/ reports			
D-3. Develop and implement a monitoring and evaluation strategy/RMAF/ studies/RTB and other public opinion surveys/ progress reports/ knowledge dissemination strategy			

## **Annexe B**

### **Administration éthique du sport**

1. Comment définirions-nous l'administration éthique du sport?
  - Toute décision de l'organisme prend en considération le bien-être de l'intervenant/du participant
  - Le sport doit être centré sur des valeurs (l'organisme de régie sportive fonctionne conformément à des valeurs)
  - Refléter/représenter ou être guidé par les valeurs de Sport pur
  - Administration = responsabilité de prendre soin de quelque chose (le sport) qui est la propriété de quelqu'un d'autre. Faire quelque chose de son plein gré sans être payé. Dans un contexte organisationnel, l'administration fait référence à la responsabilité des gestionnaires d'utiliser adéquatement et de développer les ressources, les personnes, la propriété et les actifs financiers de l'organisation.
  - Un processus d'agrément avec un élément de reddition de comptes en vue d'obtenir du financement et l'accès aux installations (responsabilité ↔ i.e. municipalité ↔ financement + accès aux installations)
  - Problèmes critiques
    - Manque de politiques et de procédures
    - Manque d'équité procédurale
    - Manque de transparence
    - Conflits d'intérêt
    - Manque de mise en œuvre et de surveillance
    - Mauvaise utilisation des fonds
  - Implanter l'administration éthique dans les établissements d'enseignement
  
2. Un certain nombre de sous-questions ont été identifiées, mais que voulons-nous dire effectivement par l'expression « Administration éthique du sport »?
  - Le sport opère et fonctionne en vertu d'un ensemble clair de valeurs
  - La composante d'honnêteté
  - Des politiques et procédures claires d'inclusion communiquées à tous les intervenants et appliquées de façon cohérente
  - La transparence de la prise de décision, celle-ci étant le reflet de l'ensemble des valeurs
  - L'inclusivité dans le processus de prise de décision
  - Faire fonctionner un environnement éthique faisant preuve de cohérence dans tous les aspects

3. Des sous-questions que nous avons identifiées lors de notre session d'octobre, est-ce que nous prioriserions ces questions en termes d'importance et de bénéfice global à long terme pour le développement du sport au Canada?
4. Comment pouvons-nous influencer ou changer la façon selon laquelle le sport dans la communauté est offert au Canada, immédiatement, à court terme et à long terme?
  - Mettre l'accent sur l'offre de gabarits de politiques et de procédures pour aider les personnes impliquées dans le sport à fonctionner plus rapidement de manière éthique
  - Susciter le changement des valeurs par des récompenses, des mesures incitatives et l'éducation
  - Communiquer les avantages et bienfaits de faire fonctionner le « sport sain »
  - Promouvoir la gestion par les valeurs
  - Adopter publiquement les valeurs de Sport pur
5. Quels sont nos indicateurs de réussite?
  - Non discuté

**Violence dans le sport (spécifique à la base de données)**

1. À quoi les données recueillies devraient-elles servir? (deux catégories – Faire, Ne pas faire)
  - Non dans un but punitif, mais comme recherche des faits pour établir la base de départ
  - Divulcation généralisée
    - Nombre d'incidents, par définition
    - Nombre de sports, par niveau (national, provincial, local)
    - Nombre de provinces
  - Production d'un bulletin de notes annuel
  - Rassembler autant de données que possible
  - Exposer le problème d'une façon générale (sport par sport)
  - Ce devrait être un rapport public, de données agrégées sans spécifier un organisme donné, mais avec l'accent sur les sports
  - Ce doit être fait dans un but positif
  - Il s'agit de fonctionner avec le sport, ou un sport, d'une façon positive et constructive
  - Pas pour faire la chasse aux sorcières, mais pour réduire la violence dans le sport
  - Il devrait y avoir une clause de divulgation déclarant que ce projet n'aura pas d'impact sur le financement, l'inclusion du sport dans les Jeux, etc.

- Il s'agit de rassembler des données et de faire rapport pour notre niveau d'intervention
2. Qui devrait avoir accès à la base de données?
- Un responsable désigné par sport (ONS, OPS) ou par province
  - OSC/représentant du groupe de travail
  - Pas les gouvernements (CFPTS ou Sport Canada)
  - Une tierce partie comme le CCES ou Officiels sportifs Canada
  - Un officiel désigné par sport (ONS, OPS) qui a accès à certains secteurs/domaines limités
  - Aucun représentant de gouvernement (tous les niveaux) ne devrait avoir accès à la base de données, mais un représentant pourrait demander à la tierce partie de faire rapport sur des sujets spécifiques
3. Quels devraient être les résultats à court et à long terme espérés à la suite du travail (si possible, identifier des cibles)
- Sensibilisation – base de départ
  - Définition de la violence (comportements) par sport
  - Le nombre de sports qui participent au programme de déclaration
  - Bulletin de notes annuel
  - Vision de ce que le programme peut être :
    - Les officiels soumettent leurs déclarations par le portail d'OSC
    - Les entraîneurs soumettent leurs déclarations par le portail de l'ACC
    - Les athlètes soumettent leurs déclarations par le portail d'AthletesCan
    - Les parents soumettent leurs déclarations par le portail de Sport pur
  - Long terme – rapport, tendances, d'action pour résoudre les problèmes
  - Résultat à court terme : obtenir un portrait d'ensemble
  - Résultat à long terme : obtenir les données pour se connecter avec une base/un registre de données existant ou à venir
  - Autre résultat : produire un rapport public qui aura pris les précautions nécessaires quant à l'information qui y sera incluse
  - Les données dépendront du contexte/niveau de pratique
4. Identifier les indicateurs clés de réussite
- Établissement des données de la base de départ
  - Utilisation du système
  - Utilisation des données rassemblées – médias, les rapports,

- Les partenaires choisissent d’agir sur la base des données rassemblées/bulletin de notes
  - Capacité à générer des déclarations qui donnent un portrait véridique et valide
5. Comment devrait se faire l’analyse des données, le cas échéant? Par qui? Quelles sont les limites?
- Niveaux de divulgation – sport, médias, gouvernement
  - Besoin d’identifier les restrictions, le cas échéant, sur les rapports demandés si des fonds publics sont utilisés
  - Non discuté en profondeur, mais à l’occasion d’autres points
6. Discussion sur les biens livrables proposés dans le mandat
- Non discuté
  - Le document a été édité et transmis au Comité directeur pour approbation avant d’être présenté au CFPTS
7. Qui devrait exploiter/administrer la base de données?
- À court terme – une tierce partie, i.e. ArbiterSports
  - Voir Q2
8. Comment devrions-nous approcher/impliquer les P/T?
- Elles/Ils devraient être un des niveaux de l’étude pilote initiale
  - Conformément au mandat du groupe de travail
9. Autre
- Les déclarations doivent être mises en contexte, i.e. 1000 incidents déclarés (mais en 100 000 parties)
  - Distinction entre « Compte rendu de partie » et « Déclaration d’incident » – ils varient d’un sport à l’autre